

**Certificat d'examen de type  
n° F-05-J-1773 du 02/11/2005**

**Organisme désigné par  
le ministère chargé de l'industrie  
par arrêté du 22 août 2001**

**DDC/22/E030967-D11**

**Cinémomètre LASER TECHNOLOGY INCORPORATED  
type MULTALASER**

-----

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 modifié relatif au contrôle des instruments de mesure et de l'arrêté du 7 janvier 1991 modifié par l'arrêté du 14 avril 1995 relatif à la construction, au contrôle et aux modalités techniques d'utilisation des cinémomètres de contrôle routier.

**FABRICANT :**

LASER TECHNOLOGY INCORPORATED– Englewood – Colorado – USA.

**DEMANDEUR:**

MERCURA, Z.A. les Gailletrous, rue Louis Pasteur, 41260 La Chaussée-Saint-Victor (FRANCE).

**OBJET :**

Le présent certificat renouvelle les décisions d'approbation de modèle n° 95.00.251.002.2 du 6 novembre 1995, n° 97.00.251.001.1 du 27 janvier 1997 et n° 99.00.251.003.1 du 15 juillet 1999, relatives au cinémomètre LASER TECHNOLOGY INCORPORATED type MULTALASER.

**CARACTERISTIQUES :**

Les caractéristiques des instruments faisant l'objet du présent certificat sont identiques à celles définies dans les décisions précitées.

**CONDITIONS PARTICULIERES D'INSTALLATION ET D'UTILISATION :**

Les conditions particulières d'installation et d'utilisation de l'instrument sont inchangées.

**SCELLEMENTS :**

Les dispositifs de scellement restent inchangés par rapport aux décisions précitées.

**INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :**

Les inscriptions réglementaires figurant sur les instruments concernés par le présent certificat sont inchangées à l'exception du numéro et de la date d'examen de type qui sont remplacés par ceux figurant dans le titre du présent certificat.

**CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION**

Les cinémomètres en service peuvent être mis en conformité avec les dispositions du présent certificat. Les instruments ainsi mis en conformité doivent faire l'objet d'une vérification primitive.

**DEPOT DE MODELE :**

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire National de Métrologie et d'Essais (LNE) sous la référence DDC/22/E030967-D11 chez le fabricant et le bénéficiaire.

**VALIDITE :**

Le présent certificat est valable dix ans à compter de la date figurant dans son titre (jusqu'au 2 novembre 2015).

Pour le Directeur Général

Laurence DAGALLIER  
Directrice Développement et Certification